

***RAPPORT
ANNUEL
2020 —**

SQUAT Basse-Ville





* MISSION —

- * Accueillir, accompagner et soutenir les jeunes vivant un ou plusieurs aspects de l'itinérance afin de prévenir et diminuer les conséquences négatives et de favoriser le développement d'un sentiment d'affiliation sociale tout en respectant leur cheminement individuel.

> OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- * Prévenir la fugue, la récurrence du phénomène et l'itinérance dans une optique de promotion de la santé et de prévention sociale.
- * Diminuer les risques associés à l'itinérance et à la rupture avec le milieu d'appartenance.
- * Développer l'autonomie et l'affiliation sociale des jeunes en difficulté.

> OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- * Assurer la sécurité et répondre aux besoins de base des jeunes se retrouvant à la rue et/ou en difficulté.
- * Favoriser le développement d'un filet social adéquat autour des jeunes en situation d'itinérance ou à risque imminent de le devenir.
- * Développer des liens significatifs avec des jeunes ayant des difficultés personnelles, familiales et/ou sociales.
- * Favoriser un retour au sein du milieu d'appartenance et/ou un ancrage dans un milieu d'habitation sain.
- * Favoriser la réflexion des jeunes sur leur situation.
- * Favoriser l'implication des jeunes dans toutes les démarches les concernant.
- * Agir sur la détérioration des conditions de vie chez les jeunes en situation d'itinérance ou à risque imminent de le devenir.
- * Valoriser le potentiel des jeunes par des activités et des projets collectifs.
- * Développer et maintenir des acquis personnels, sociaux, économiques et/ou communautaires chez les jeunes.
- * Établir des partenariats avec les acteurs sociaux concernés par la situation des jeunes.
- * Militer pour la place citoyenne des jeunes.
- * Informer et conscientiser les jeunes sur les différents enjeux sociaux.
- * Favoriser l'implication des jeunes dans leur milieu de vie.
- * Rejoindre les jeunes dans leur milieu de vie.

CRITÈRES DE L'ORGANISME	INDICES
À BUT NON LUCRATIF	* L'organisme est constitué en personne morale à des fins non lucratives.
ENRACINÉ DANS LA COMMUNAUTÉ	<ul style="list-style-type: none"> * Le CA est constitué de 9 membres issus de la communauté. Un siège est réservé pour le représentant des jeunes. * L'organisme est présent sur plusieurs tables de concertation, regroupements et comités de travail. * L'organisme collabore et est partenaire avec plusieurs organismes communautaires, CIUSSS et SPVQ. * L'organisme reçoit des dons matériels et financiers de la population. * L'organisme accueille des stagiaires.
AVEC VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> * L'organisme possède un registre des membres. * Les membres sont invités à l'AGA et l'AGS et ont droit de vote. * La population peut avoir des nouvelles de l'organisme via la page Facebook du SQUAT Basse-Ville. * L'organisme planifie des activités de reconnaissance pour les bénévoles et les employés.
LIBERTÉ DE MISSION, D'APPROCHES ET DE PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> * La définition de la mission, les pratiques et les orientations de l'organisme sont discutés tant en équipe qu'en CA et décidées en assemblée. * Les décisions concernant les bailleurs de fonds sont cohérentes avec notre mission. Même si cela signifie de refuser une opportunité de financement

CRITÈRES DE L'ORGANISME	INDICES
INITIATIVE DE LA COMMUNAUTÉ	* L'organisme a été créé en 1999 par des jeunes étudiants en techniques d'intervention en délinquance en collaboration avec des partenaires des milieux communautaires et institutionnels.
AXÉ SUR LA TRANSFORMATION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> * L'organisme travaille avec diverses approches et philosophies d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> > Réduction des méfaits > Affiliation sociale > Approche globale > Approche centrée sur la personne > Approche motivationnelle > Approche systémique. * Nos actions sont guidées par les valeurs de justice sociale, de solidarité et de démocratie.
APPROCHE GLOBALE ET CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> * Toute personne membre de la communauté peut participer à la vie associative et démocratique de l'organisme. * L'approche du SQUAT Basse-Ville se veut globale dans la mesure où l'on considère l'ensemble des facteurs pouvant affecter les conditions de vie des jeunes rejoints. * Nous considérons une personne comme un citoyen à part entière, en valorisant son potentiel.
CA INDÉPENDANT DU RÉSEAU PUBLIC	* Aucun siège n'est réservé au réseau public sur le CA

* VALEURS —

> RESPECT

Les employés et les bénévoles du SQUAT prônent le respect des autres et l'ouverture d'esprit et en font la pierre angulaire de leur travail, que ce soit envers les jeunes qu'entre eux.

> TRANSPARENCE

Tant dans leurs interventions que dans la gestion de l'organisme, les employés et les bénévoles du SQUAT agissent de manière éthique et accordent une importance particulière à la franchise, à l'honnêteté et à la transparence.

> ÉQUITÉ

Les employés et bénévoles du SQUAT offrent un soutien équitable et dépourvu de toute discrimination à chacun des jeunes qui sollicitent les services de l'organisme.

> COLLABORATION

Les employés et les bénévoles du SQUAT promeuvent une approche basée sur la collaboration et s'efforcent d'établir des liens solides fondés sur une saine communication, et ce, tant avec les jeunes et qu'avec les partenaires.

> JUSTICE SOCIALE

Les employés et les bénévoles du SQUAT travaillent dans l'optique d'une réelle égalité des chances et œuvrent à l'élaboration d'une société plus juste.

* PHILOSOPHIES D'INTERVENTIONS —

> RÉDUCTION DES MÉFAITS

Par cette approche, nous visons en premier lieu des objectifs à la fois réalistes, prioritaires et individualisés de façon à réduire le plus possible les dangers liés à la fugue et à l'itinérance tels que les méfaits. La réduction des méfaits ne donne pas le feu vert à la fugue et à l'itinérance, mais aide à mieux gérer celles-ci lorsque la personne fait le choix de continuer dans cette voie. La réduction des méfaits est évidemment une approche qui tient compte des réalités des jeunes fugueurs et fugueuses ainsi que des jeunes en situation d'itinérance. Les mots d'ordre de la réduction des méfaits sont d'informer, de sensibiliser, de responsabiliser plutôt que de sanctionner, de punir ou d'exclure. La réflexion est l'idée de base préconisée. Il s'agit d'une réflexion sur la réalité des méfaits et sur les conséquences en découlant qui se répercutent sur la personne, sur son entourage et sur la communauté. Avec la réduction des méfaits, nous souhaitons éviter à l'individu l'aggravation de ses problèmes affectifs, sociaux et/ou économiques. En somme, l'approche de réduction des méfaits ne cherche pas d'emblée à réduire ou à éliminer l'utilisation de la fugue et de l'itinérance comme stratégie de survie; elle prône plutôt une série d'objectifs hiérarchisés visant à régler les problèmes les plus urgents d'abord (par exemple, la réponse aux besoins de base, la stabilisation de l'état de santé, la recherche d'alternatives,

etc.). Ceci permet de rejoindre les personnes les plus vulnérables et d'établir un lien de confiance qui peut faire toute la différence. L'approche vise à donner des outils de changement sans juger des choix de ceux et celles qui les reçoivent.

> APPROCHE GLOBALE

Pour le SQUAT Basse-Ville, chaque jeune est une personne à part entière qui a un pouvoir sur sa vie et sur les orientations qu'elle est prête à prendre pour régulariser sa situation. En insistant sur leurs forces et leur potentiel, nous tentons de mettre de l'avant leurs capacités à se responsabiliser. Nous visons la prise de conscience et la reprise du pouvoir sur leur vie (*empowerment*). Par son caractère englobant, cette approche permet à l'individu d'actualiser son potentiel dans une démarche de prise en charge individuelle. Cette approche donne à la personne le moyen de définir la représentation qu'elle se fait d'elle-même dans son environnement. Elle vise aussi à lui donner la capacité d'influencer son environnement et d'y trouver sa place. L'approche globale ne cible pas un problème et ne pose pas un constat ou un diagnostic. Elle sert plutôt à donner à l'individu les possibilités de se réaliser et de déterminer ses réussites personnelles à travers les gestes qu'il pose.



* PHILOSOPHIES D'INTERVENTIONS —

> APPROCHE SYSTÉMIQUE

Le jeune n'est pas le seul élément analysé dans la démarche. L'intervenantE accorde aussi une importance aux différents systèmes dont il ou elle fait partie (familial, professionnel, social, etc.). Le jeune est influencé à la fois par ses intentions, celles des autres, et les opportunités et contraintes du milieu et/ou du système. L'individu transporte avec lui des valeurs, des émotions et des comportements véhiculés par la famille et qui peuvent être transmis depuis plusieurs générations. En fait, si une partie du système ne fonctionne pas bien ou éprouve des difficultés, cela risque d'affecter tout le système. Selon les principes de cette approche, nous travaillons avec le jeune autant qu'avec son milieu afin qu'une relation congruente s'établisse avec son environnement social et physique ce qui contribue à l'échappement d'une situation de fugue, d'itinérance et/ou d'isolement.

> APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE

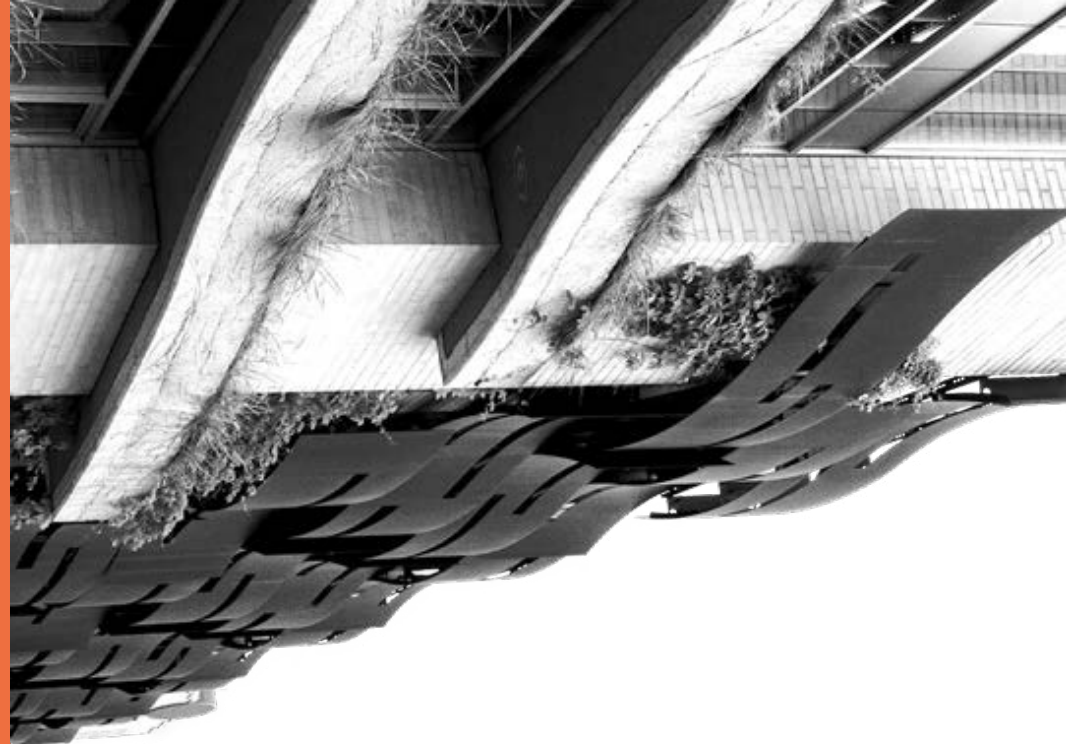
L'individu possède en lui-même des ressources considérables pour se comprendre, se percevoir différemment et cheminer vers l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés lui-même. En ce sens, l'intervenantE l'accompagne en lui permettant d'accéder à ses ressources. L'authenticité, l'acceptation et l'empathie sont les ingrédients favorisant le lien de confiance qui facilitent les réflexions personnelles du jeune face au cheminement qu'il veut entreprendre.

> APPROCHE MOTIVATIONNELLE

Cette approche consiste en l'exploration chez la personne aidée de son ambivalence, de ses motivations et de ses capacités de changement. Cette approche a comme avantage de respecter le rythme du jeune, car elle s'adapte à celui ou celle qui en a besoin et non l'inverse. L'objectif principal est d'amener le jeune à prendre conscience de la problématique, des possibilités de changement et des moyens à mettre en œuvre pour effectuer ces changements. Le jeune prendra conscience qu'il ne s'agit pas de rayer d'un seul trait le ou les problèmes, mais bien de proposer une série d'étapes intermédiaires et des stratégies à déployer à chacune d'elle pour favoriser les changements possibles.

> AFFILIATION SOCIALE

Les jeunes qui se retrouvent au SQUAT Basse-Ville sont dans un état de désaffiliation sociale global ou partiel. Ils ne trouvent plus leur place dans les modèles proposés par la société (famille, école, travail, communauté, politique). Souvent, cette désaffiliation sociale vient de pair avec une perte de confiance en soi et envers l'entourage ce qui rend difficile l'établissement d'un lien de confiance avec les parents, la DPJ et les autres institutions publiques ainsi qu'avec la société en général. Nous tentons de favoriser la création de liens de confiance pour ainsi devenir des adultes significatifs pour ces jeunes. Ainsi, ils seront mieux outillés pour développer de nouveaux rapports à eux-mêmes, aux autres, à la communauté et à la société.



* HISTORIQUE —

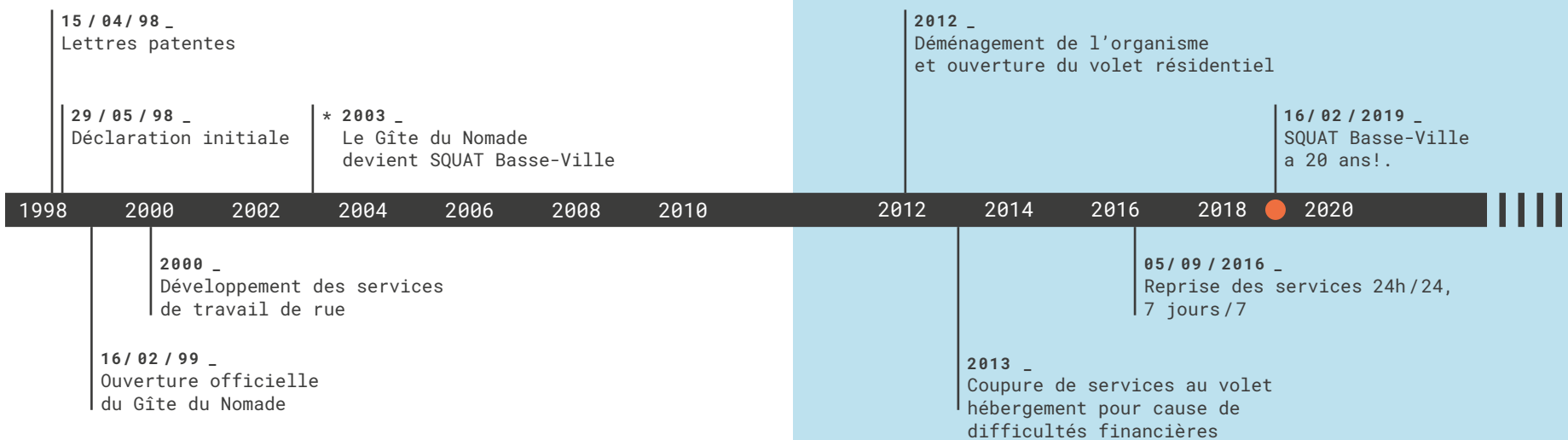


Créé en 1999 par de jeunes étudiants en techniques d'intervention en délinquance, le SQUAT Basse-Ville est le seul organisme de la région de Québec à travailler principalement avec des jeunes vivants des situations de fugue et d'itinérance mineure. De par sa mission, l'organisme mise sur la prévention, l'intervention, l'accompagnement et l'éducation auprès des adolescents afin de réduire les risques et les conséquences reliés à un passage à la rue, et ce, depuis plus de 20 ans déjà. Quelques nuits d'hébergements sont offertes aux jeunes afin de

leur permettre de prendre une pause, de réfléchir et de trouver une solution face à leur situation. Ouvert depuis maintenant plus de 3 ans, 24 heures /24 7 jours sur 7, nous offrons également des séjours de prévention qui permettent à des jeunes de venir passer un moment au SQUAT, d'une durée variable et avec l'accord de leur tuteur légal, afin de prendre une pause et du recul, de travailler leur autonomie et d'éviter un passage à la rue à l'âge adulte. Notre équipe de travail est spécialisée dans la dynamique des jeunes en fugue et a pu développer, au fil des années, une

expertise autour de ce phénomène. Elle est d'abord et avant tout présente pour aider les jeunes à trouver des solutions pour sortir de cette impasse qui est la rue ou de créer un filet de sécurité chez d'autres jeunes afin qu'ils ne connaissent pas la réalité de la rue. Des services de travailleurs de rue sont également implantés au sein de l'organisme depuis l'année 2000. Ces derniers accomplissent plusieurs mandats dont celui de faire le pont entre l'organisme et les jeunes qui pourraient avoir besoin des services d'un ou l'autre des volets de l'organisme.

De plus depuis 2012, le SQUAT Basse-Ville offre aux jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans, la possibilité d'intégrer un logement à prix modique et de bénéficier d'un suivi individualisé. Pour intégrer un des 17 studios offerts, la personne doit avoir le besoin et la volonté de changer de mode de vie. L'organisme est un des seuls de la région de Québec à offrir des logements transitoires à bas seuil d'accessibilité.



* MOT DE LA DIRECTION / PRÉSIDENCE —

Difficile de parler de l'année 2020 sans aborder la pandémie qui a affecté le monde entier. Elle a chamboulé la vie de tous et chacun sans exception. Tous les jours, les médias nous ont rapporté les histoires et les impacts de la COVID à travers le monde : que l'on pense aux propriétaires des petites et grandes entreprises, leurs employé.es, les travailleurs de la santé, du milieu de l'éducation ou les aîné.es, le virus n'a pas seulement fait mal aux personnes infectées. Il a épuisé tout le monde. La pandémie a surtout bouleversé la vie des personnes en situation d'itinérance et des jeunes en difficultés. Les inégalités sociales, déjà très présentes avant la pandémie, ont été aggravées par le virus et les mesures sanitaires mises en place.

Pour ce qui est du milieu communautaire et du SQUAT Basse-Ville, la pandémie aura aussi mis en lumière sa grande fragilité. À travailler depuis toujours avec des effectifs réduits et des budgets restreints, on ne voit plus le danger de la situation, on s'habitue à l'intolérable. Au printemps dernier, la crainte de devoir faire des coupures de services est rapidement revenue hanter le SQUAT. Ce serait encore les jeunes qui en subiraient les contrecoups. Après un an, nous pouvons avec bonheur confirmer l'expression « le tout est plus grand que la somme de ses parties ». Certes nous sommes chacun d'entre nous fragile face à un virus aussi mortel et infectieux, mais une équipe de personnes dévouées et passionnées a donné au SQUAT toute la résilience dont il a eu besoin. Dans la dernière année, jour après jour, chacun d'entre eux se sont donné corps et âme pour éviter des bris de services. Grâce à un plan de contingence et de continuité assurant leur sécurité, les intervenants du SQUAT se sont serré les coudes (à deux mètres) et ont travaillé ENSEMBLE pour s'assurer que les besoins des jeunes soient répondus.

Ce courage et cette volonté de répondre aux besoins des personnes que nous servons, nous l'avons constaté au SQUAT mais aussi partout autour de nous. Nous savions la communauté soudée autour des enjeux touchants les personnes vulnérables, mais la pandémie nous l'a une fois de plus démontré. Des projets innovants et concertés ont émergé pendant cette crise. Nous souhaitons ardemment que cela ne soit qu'un aperçu pour l'avenir et que ces partenariats demeureront aussi dynamique lorsqu'on va pouvoir « se voir en vrai »!

Nous tenons à prendre le temps de remercier tous ceux qui, ne pouvant être « sur la première ligne » avec nous, ont contribué, dans l'ombre, à la mission du SQUAT. L'équipe de bénévoles, composant notamment notre conseil d'administration, qui partage sans égard son expertise et son temps pour faire grandir l'organisation. Nos partenaires du réseau communautaire, une source intarissable de soutien autant logistique qu'administratif. Nos bailleurs de fonds, qui font des pieds et des mains pour que notre vision se transforme en réalité. Que ce soit de grandes organisations ou des particuliers via le sociofinancement, chaque coup de pouce financier nous est précieux. Finalement, nous voulons encore une fois souligner le travail exceptionnel de l'équipe. Leur dévouement et leur créativité génèrent son lot de petits miracles quotidien, et nous leur sommes infiniment reconnaissant.

Alexandre Paré
Président

Véronique Girard
Directrice générale



* BILAN DU CA —

Votre conseil d'administration est composé de neuf personnes conformément aux règlements généraux. Au cours de la dernière année, nous avons tenu 8 rencontres. Le contexte imposé par la COVID 19 explique que nous ayons tenu moins de rencontre cette année. Comme bien des conseils d'administration d'organismes à but non lucratif, nous tentons au mieux de préserver un équilibre important mais complexe entre la gestion (qui relève de la direction générale) et la gouvernance (qui constitue le cœur de notre mandat). Cependant, comme chacun le sait, cet équilibre a beau être complexe, nous estimons y être parvenus. La finalité d'un conseil d'administration est toujours de protéger l'organisation, de la soutenir dans sa mission et son développement.

Ces 8 rencontres comportent trois groupes de sujets :

1. Nous y traitons des grandes orientations et politiques. C'est à ce titre qu'au cours de la dernière année que nous avons porté un intérêt particulier aux impacts des mesures sanitaires et des décisions des différents paliers de gouvernement sur l'organisation, mais surtout, sur la vie des jeunes. Nous profitons également de nos rencontres pour améliorer les politiques existantes, notamment celles ayant trait aux différents éléments qui font du SQUAT, un milieu de vie positif pour les jeunes qui fréquentent notre organisation.
2. Nous traitons également des relations avec notre milieu, notamment avec nos différents partenaires sociaux et financiers. C'est également ce volet de nos rencontres qui traite de nos relations avec d'autres organismes intervenant sur ce très vaste et complexe problème social qu'est l'itinérance.
3. Enfin, et c'est certainement le volet de nos rencontres le plus captivant, nous nous intéressons et agissons sur la vie à l'interne du SQUAT. Nous nous intéressons aux bons coups, aux doutes (douter dans ce secteur d'activité est une nécessité, pas un problème). Nous tentons au mieux de nos connaissances de soutenir l'équipe de travail et la direction générale dans la réalisation de notre mission

Bref, nous naviguons dans des eaux complexes, parfois tumultueuses, rarement monotones. Nous réalisons ces activités de façon sociale, solidaire, militante.

RÉALISATIONS 2020 :

- * Adapter les services du SQUAT au contexte de pandémie et veiller au maintien des services.
- * Adapter la gestion du SQUAT à la pandémie.
- * Consolider la place du SQUAT au sein des regroupements.
- * Développement de nouveaux partenariats de financement.
- * Développement d'une approche de socio-financement adaptée à notre réalité.

PERSPECTIVES 2021 :

- * Poursuivre les efforts de consolidation du financement.
- * Reprise du processus de Lac-à-L'épaule et de planification stratégique.
- * S'assurer en continu de l'adéquation des services du SQUAT par rapport aux besoins réels des jeunes.
- * Faire produire un bilan de santé immobilier travailler à l'élaboration d'un plan d'entretien de l'immeuble.

* LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Nous tenons à remercier les administrateurs suivants pour leurs loyaux services au cours des dernières années.

GENEVIÈVE BOISVERT-COUTURE
DOMINIC DUSSAULT

Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leurs nouveaux défis.

Président

ALEXANDRE PARÉ

—

Analyste en sécurité des technologies d'information à la Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail

Représentativité/ Citoyen

Vice-présidente

ÉMILIE B. BRETON

—

Étudiante en service social au deuxième cycle de l'Université Laval

Représentativité/ Citoyenne

Trésorier

DAVID GALARNEAU

—

Conseiller en relations du travail au Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Représentativité/ Citoyen

Secrétaire

ANNIE-CLAUDE LACHANCE

—

Adjointe administrative pour la Fédération des syndicats de l'enseignement

Représentativité/ Citoyenne

Administrateur

ANDRÉ CASTONGUAY

—

Directeur général de la Fédération des OSBL en Habitation de Québec et Chaudière-Appalaches

Représentativité/ Citoyen

Administrateur

ANDRÉ FORTIN

—

Chargé de cours en service social à l'Université Laval

Représentativité/ Citoyen

Administrateur

MARC-ÉTIENNE FILTEAU

—

Étudiant au baccalauréat en criminologie et en droit de l'Université Laval

Représentativité/ Citoyen

Administratrice

LAURIANNE CHABOT

—

Intervenante au CRC Le Pavillon

Représentativité/ Citoyenne

Administrateur – Représentant des jeunes

NAËL LOZEAU

—

Étudiant

Représentativité/ Citoyenne

* VIE DÉMOCRATIQUE —

Au sein d'un organisme communautaire autonome, la démocratie est vitale, car c'est un lieu de participation citoyenne. Le partage de pouvoir donne la possibilité à divers représentants de la société civile de prendre part aux décisions destinées à répondre aux besoins et aux situations identifiées dans la mission, et ce, afin de contrer l'exclusion.

Avec l'égalité, le respect, l'engagement, la rigueur et la transparence, la qualité de la vie associative et démocratique fait partie prenante de nos valeurs en tant qu'organisme communautaire autonome. De ce fait, le SQUAT Basse-Ville a développé des pratiques démocratiques et des règles favorisant le développement de rapports conviviaux entre ses membres, ses bénévoles, son personnel et son conseil d'administration, développant ainsi la confiance, l'implication et le sentiment d'appartenance.

> LE SQUAT BASSE-VILLE «DÉMOCRATIQUE» EN 2020 C'EST :

26

MEMBRES
ACTIFS

9

MEMBRES
PARTENAIRES

2

MEMBRES HONORAIRES

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SPÉCIALE

9

MEMBRES DE CONSEIL
D'ADMINISTRATION...

1

... DONT 1 REPRÉSENTANT
DES JEUNES

1

REPRÉSENTANT DES
EMPLOYÉS SUR LE C.A.
SANS DROIT DE VOTE

17

EMPLOYÉS PERMANENTS

8

RÉUNIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

6

COMITÉS DE TRAVAIL

6 comités de travail favorisant le travail en collaboration, impliquant des membres du conseil d'administration, des membres de l'équipe de travail et des bénévoles externes.

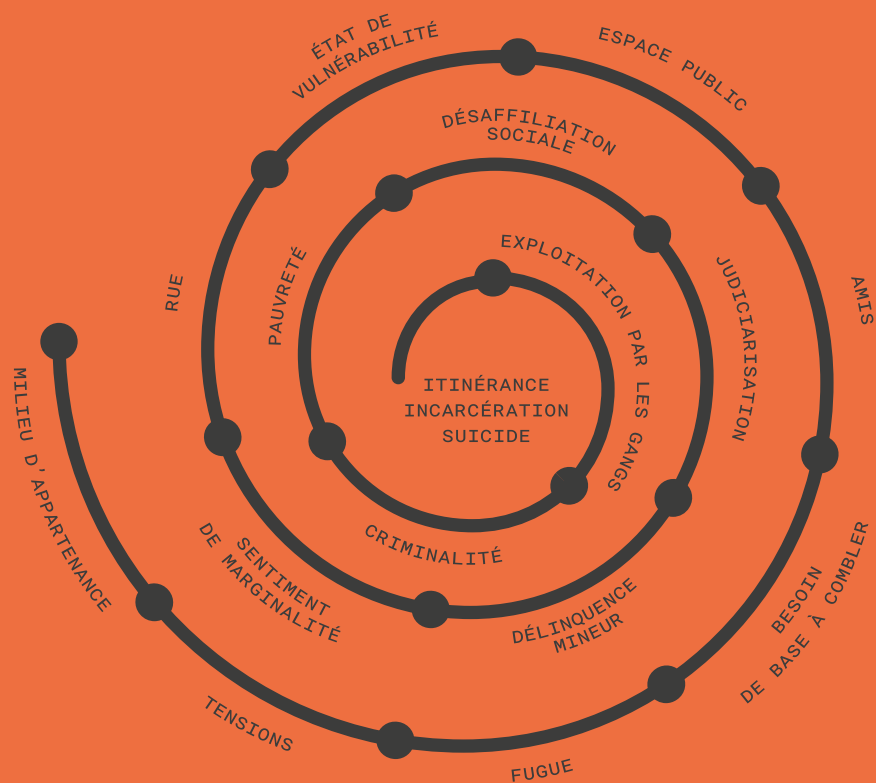
- * Comité gouvernance
- * Comité gestion des ressources humaines
- * Comité communication
- * Comité immobilisation
- * Comité financement
- * Comité d'audit

* DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX RÉVISÉS ET ADOPTÉS EN ASSEMBLÉE

* UN CODE D'ÉTHIQUE

* DES POLITIQUES MISES SUR PIEDS DE MANIÈRE COLLABORATIVE ENTRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

* LA SPIRALE DE LA FUGUE & DE L'ITINÉRANCE —



* VOLET FUGUE, HÉBERGEMENT & PRÉVENTION —

Ce volet de notre organisme offre à des jeunes de 12 à 17 ans un hébergement temporaire et volontaire lorsqu'ils sont en situation de fugue ou en rupture avec leur milieu d'appartenance. Des intervenantEs sont toujours présentEs sur les lieux dans le but de prévenir les conséquences qui sont associées à un passage à la rue. Nous avons comme objectif d'améliorer les conditions de vie générales de ces jeunes dans un but d'affiliation sociale. Par la prévention, l'intervention, l'accompagnement et l'éducation, nous tentons de les comprendre et de les guider à travers les difficultés qu'ils traversent. L'adolescence étant déjà ponctuée de conflits internes et de changements, nous souhaitons être présents lorsqu'ils ont l'impression de ne plus avoir d'alternatives.

Nous offrons des nuits de dépannage (principe de 3 nuits suivies de 5 jours de carence) ainsi que des visites quotidiennes pour venir manger, se laver, changer de vêtements, contacter leurs milieux d'appartenance et parler avec les intervenantEs.

Depuis quelques années déjà, certains jeunes peuvent cogner à notre porte dans le but de prendre une pause de leur milieu familial afin de mieux y retourner tandis que pour d'autres ce sera l'occasion d'acquérir l'autonomie dont ils ont besoin pour débiter leur majorité du bon pied.

Le SQUAT Basse-Ville n'a à aucun moment fermé ses portes depuis le début de la pandémie afin de continuer de répondre aux besoins des jeunes. Vous constaterez qu'il y a eu une baisse de l'achalandage autant en hébergement que pour les visites. Durant le mois de mars et d'avril, puisque la situation dans laquelle nous étions nous était totalement inconnue, nous avons pris la décision de n'accueillir que les jeunes en situation d'urgence. Dès le mois de mai, nous avons remis nos programmes de prévention sur pied sauf le programme de répit familial (répondu par nos partenaires).

> SERVICES OFFERTS À L'HÉBERGEMENT :

- * Hébergement d'urgence;
- * Programmes de prévention de l'itinérance;
- * Repas et dépannage alimentaire;
- * Hygiène;
- * Écoute et relation d'aide;
- * Soutien aux parents et médiation;
- * Référence et information;
- * Accompagnement;
- * Dépannage vestimentaire;
- * Animation et prévention;
- * Premiers soins;
- * Transport.

NOUS AVONS ÉGALEMENT DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION >>>

> PROGRAMME ENVOL :

Mis en place dans le but d'accompagner un jeune de 17 ans qui n'a pas la possibilité d'obtenir le soutien et la préparation nécessaire pour une transition adéquate vers la vie adulte. Il sera guidé vers l'acquisition de son autonomie afin de trouver un logement, un emploi ou de poursuivre ses études. Ce programme a pour but de prévenir l'itinérance et de favoriser le développement de l'autonomie.

> PROGRAMME DE SORTIES AUTORISÉES :

En collaboration avec les Centres Jeunes, nous souhaitons rendre possibles les sorties à l'extérieur pour des jeunes dont le milieu familial est dysfonctionnel ou inexistant. Puisque nous avons remarqué avec les années que la majorité de la clientèle des fugueurs « chroniques » prend la décision de quitter le centre jeunesse sans autorisation légale, nous coordonnons nos interventions avec le Centre Jeunesse du Québec pour offrir une alternative à ces jeunes marqués par une très forte désaffiliation familiale.

> HÉBERGEMENT SUITE À UNE MISE À LA PORTE :

Cela nous arrive de recevoir des jeunes qui ont été mis à la porte du domicile familial pour différentes raisons. Dans l'optique où nous avons la confirmation des tuteurs légaux que le jeune est bel et bien mis à la porte et qu'il ne peut pas retourner dans son milieu d'appartenance, nous travaillons de concert avec le travailleur social assigné au dossier pour offrir un hébergement temporaire le temps que l'Urgence sociale relogé le jeune. Nous accompagnons le jeune dans le processus du signalement jusqu'au démarches de relogement.

> PROGRAMME DE RÉPITS FAMILIAUX :

Il nous arrive d'accueillir des jeunes qui vivent une crise situationnelle et qui ont besoin d'une pause de leur milieu d'appartenance. Nous sommes d'avis que la détérioration des relations familiales peut conduire à la fugue et qu'il est primordial d'agir en prévention en offrant des services dont les critères d'admission offrent une alternative aux placements et aux mesures institutionnelles. Ce programme n'est offert que si le jeune ne peut pas utiliser les services d'une autre maison d'hébergement.

> HÉBERGEMENT RÉFLEXION :

Les jeunes qui sont admis à ce programme ont besoin d'une pause pour réfléchir à leur situation, mais ils ne sont pas en fugue. Avec l'autorisation des tuteurs, le jeune peut venir passer quelques jours au SQUAT Basse-Ville dans l'optique de prendre une courte pause de son milieu familial pour mener une réflexion sur son éventuel retour à domicile ou s'il souhaite entamer des démarches auprès des Centres jeunes ou des centres d'hébergement jeunes.

HÉBERGEMENT

548 NUITS D'HÉBERGEMENT

58 ADOLESCENT-E-S

- * 420 nuits (76,64%)
— 37 garçons
- * 128 nuits (23,36%)
— 21 filles

16.8 ANS ÂGE MOYEN

544 REPAS SERVIS

19 adolescentEs nous étaient inconnuEs lors de leur première nuit à l'hébergement

INTERVENTIONS TÉLÉPHONIQUES

136 INTERVENTIONS
TÉLÉPHONIQUES

39 ADOLESCENT-E-S
ET JEUNES ADULTES

- * 69 appels (50,74%)
— 23 garçons
- * 23 appels (49,26%)
— 16 filles

Ces interventions téléphoniques ont permis à la majorité des personnes de recevoir du support psychosocial, des renseignements sur l'organisme et d'être référé vers un organisme adapté à leurs besoins

INTERVENTIONS AVEC DES PERSONNES SIGNIFICATIVES

77 INTERVENTIONS

AVEC DES PERSONNES FAISANT
PARTIE DE LA VIE DU JEUNE
N'ÉTANT PAS CONSIDÉRÉES
COMME SON TUTEUR LÉGAL
NI UN PARTENAIRE.

INTERVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES

681 INTERVENTIONS
(TÉLÉPHONE OU VISITE)
AVEC LES PARTENAIRES

PARTENAIRES : POLICE, DPJ,
CLSC, ÉCOLES, ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES

VISITES DE JEUNES MINEURS

585 VISITES

54 ADOLESCENT-E-S

- * 390 visites (66,67%)
— 34 garçons
- * 195 visites (33,33%)
— 20 filles

16.5 ANS ÂGE MOYEN

618 REPAS ET COLLATIONS SERVIS

29 adolescentEs nous étaient inconnuEs lors de leur première visite à l'hébergement

INTERVENTIONS AVEC LES PARENTS

210 INTERVENTIONS
AVEC DES PARENTS PAR TÉLÉPHONE
OU EN PERSONNE

- * 99 offres de support psychosocial
- * 111 prises de contacts avec des parents voulant savoir si leur enfant était venu au SQUAT
- * 87 informations sur nos services
- * 17 messages à leur enfant
- * 177 informations diverses concernant leur enfant
- * 73 stabilisations de la situation de leur enfant et/ou références
- * 32 conseils
- * 39 informations sur nos programmes de prévention
- * 71 suivis
- * 58 orientations

NOMBRE DE JEUNES AIDÉS

69 ADOLESCENT-E-S

48 NOUVEAUX DOSSIERS

* TABLEAU COMPARATIF —

	HÉBERGEMENT	VISITES
2020	548	585
2019	1422	1543
2018	1221	1453
2017	635	1269
2016	249	205
2015	175	251

* NOTE CONCERNANT LES VISITES :

CertainEs adolescentEs viennent prendre des repas équilibrés, parler à unE intervenantE, se doucher, laver ses vêtements, et ce, sans avoir recours à l'hébergement. Les accueillir sporadiquement se présente comme un moyen de garder contact avec l'adolescentE et d'évaluer les risques de compromission lors d'une fugue qui perdure.



* TRAVAIL DE RUE —

> RÔLE DU TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue remplit plusieurs mandats. Il intervient dans plusieurs secteurs de la ville et entre en interaction avec des jeunes qui baignent dans des dynamiques complexes et variées. Son rôle est de favoriser le bien-être de tous et de toutes sans discrimination. Ce travail nécessite donc une ouverture d'esprit et l'acceptation de la personne rencontrée. Le/La travailleur.euse de rue tente de conseiller et de présenter toutes les avenues possibles à l'individu dans le respect et le non-jugement.

Le travail de rue se fait auprès des jeunes majoritairement âgés entre 12 et 25 ans, tout en restant ouvert aux personnes qui n'entrent pas dans cette tranche d'âge (généralement plus âgées). Le/La travailleur.euse de rue reste, dû à la mission de l'organisme, à l'affût des jeunes pouvant être en situation de fugue, d'itinérance ou à risque de le devenir. Les travailleurs de rue peuvent donc, lorsque le besoin se fait sentir, faire un pont entre les jeunes et les deux autres volets de l'organisme. Il ou elle agit à titre préventif, mais aussi en accompagnement.

En adoptant une vision humaniste, il ou elle travaille dans une optique de réduction des méfaits. Lorsque présentE sur des comités, le/la travailleur.euse de rue est la voix des jeunes, et ce, en toute confidentialité. Le respect à la confidentialité est d'ailleurs une valeur incontournable de sa fonction. Tant que le jeune n'est pas considéré en situation de compromission, la confidentialité du jeune quant à ses choix est respectée. Toutefois, dans le cas d'une situation inconfortable, l'intervenantE peut faire valider ses décisions par l'équipe ou par la supervision.

* STATISTIQUES DE L'ANNÉE —

12 911 INTERVENTIONS ONT ÉTÉ FAITES DANS L'ANNÉE

— 60 PERSONNES ÉTAIENT ÂGÉES DE 12 À 17 ANS

— 125 PERSONNES ÉTAIENT ÂGÉES DE 18 À 25 ANS

— 24 PERSONNES ÉTAIENT ÂGÉES DE PLUS DE 26 ANS

9100 SIMPLES CONTACTS, POUR TOUS ÂGES CONFONDUS

ON ENTEND PAR SIMPLE CONTACT, LE NOMBRE DE PERSONNES QUE LES TRAVAILLEURS DE RUE CONNAISSENT ET QUI LES RECONNAISSENT DANS LA RUE, SANS NéCESSAIREMENT DÉVELOPPER UNE AIDE QUOTIDIENNE AUPRÈS DE CES PERSONNES.

TYPES D'INTERVENTIONS OFFERTES :

- * Écoute active et focalisation
- * Support et renforcement
- * Information
- * Prévention et sensibilisation
- * Référence et accompagnement physique
- * Dé dramatisation et normalisation;
- * Médiation
- * Suivi au quotidien
- * Dépannage
- * Intervention de crise

* ANIMATIONS SUR LES DANGERS DE LA FUGUE —

OBJECTIFS DE L'ANIMATION OFFERTE AUX ADOLESCENT-E-S ET AUX INTERVENANT-E-S :

- * Démystifier les réalités du monde de la rue;
- * Augmenter les connaissances sur le phénomène de la fugue;
- * Sensibiliser aux dangers présents de la rue (consommation de drogue et d'alcool, prostitution juvénile, hébergeurs malsains, etc.);
- * Développer des habiletés afin de prévenir la fugue et de diminuer les risques associés à cette dernière;
- * Développer des alternatives à la fugue;
- * Présenter la mission et les services du SQUAT Basse-Ville.

* STATISTIQUES DES ANIMATIONS —

PRÉSENTÉES À DES INTERVENANTS

103 intervenantEs

Lieux : CÉGEP, Université, Ville de Québec, Centre Jeunesse, Organisme communautaire

COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER, AUCUNE ANIMATION N'A ÉTÉ FAITES AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE JEUNESSE ET LE NOMBRE D'INTERVENANT.E.S REJOINTS A DIMINUÉ. L'ANNÉE 2020 A APPORTÉ SON LOT DE DÉFIS COMME CELUI DE PRÉSENTER DES ANIMATIONS SANS POUVOIR NOUS DÉPLACER DANS LES MILIEUX. MALGRÉ TOUT, NOUS AVONS ADAPTÉ NOTRE OFFRE D'ANIMATION EN OFFRANT LA POSSIBILITÉ DE LA FAIRE EN VIRTUELLE.

* RÉSEAUX SOCIAUX —

Le SQUAT Basse-Ville a, depuis quelques années, investi davantage de temps dans la création de contenu afin d'améliorer sa page Facebook et la rendre plus dynamique, et ce, dans le but de faire rayonner l'organisme. Cela a porté fruit, puisque le nombre de mentions « j'aime » attribuées à la page ne cesse d'augmenter. Au fil du temps, nous avons constatés que cette page est un excellent outil pour garder contact avec des jeunes qui ne sont plus hébergés à l'organisme ainsi que des jeunes qui nous sont inconnus et qui ont des questions. Nous sommes également en contact avec des partenaires, des parents et des citoyens qui ont des ques-

tions sur le SQUAT Basse-Ville. En ces temps de pandémie, les réseaux sociaux sont de bons moyens de garder contact avec des personnes significatives. En effet, durant l'année 2020, 105 échanges ont eu lieu via la messagerie de la page Facebook, dont 85 étaient des jeunes entre 12 et 25 ans, 4 étaient des parents, 13 des citoyens et 3 des partenaires. La majorité des discussions que nous avons eu avec des jeunes entre 12 et 25 ans avaient pour thèmes l'employabilité (50), la recherche ou la vie en appartement (28), la stabilisation de leur situation (65), de la demande d'information (34) et un besoin de référence (31).

* VOLET RÉSIDENTIEL —

Mis sur pied depuis juin 2012, le volet résidentiel du SQUAT Basse-Ville a su se démarquer au fil des années grâce à ses multiples particularités. Il a pour objectif de répondre aux besoins criant des jeunes institutionnalisés vivant de la désaffiliation sociale qui, à leur majorité, n'ont souvent d'autres options que de vivre chez des amis (es), dans des organismes offrant de l'hébergement d'urgence ou à la rue. L'organisme est un des seuls de la région de Québec à offrir 17 logements transitoires subventionnés à bas seuil d'accessibilité, pour de jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans.

Qu'ils soient en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, les logements sont adaptés à une clientèle jeunesse vulnérable et/ou marginalisée : le bas seuil d'accessibilité leur permet d'intégrer une des unités locatives avant même d'avoir en main les pièces d'identité de base, d'avoir un revenu, d'avoir réglé une problématique de consommation ou d'avoir un projet de vie défini. La stabilisation de leur situation résidentielle et personnelle est favorisée par les suivis individualisés, l'accompagnement et la référence vers des services correspondants à leurs besoins.

Le volet résidentiel entamera bientôt sa 9e année de vie et chose certaine, les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. En effet, l'équipe du volet résidentiel a toujours l'esprit ouvert et est toujours prête à remettre en question ses pratiques dans le but de les réaffirmer ou de les modifier pour cheminer vers des changements favorables.

LES ARRIVÉES

7 NOUVEAUX LOCATAIRES

— 2 femmes
— 5 hommes

18.7 ANS : MOYENNE D'ÂGE À L'ARRIVÉE

3 NOUVEAUX LOCATAIRES AVAIENT FRÉQUENTÉ LE SQUAT LORSQU'ILS ÉTAIENT MINEURS

1 NOUVEAU LOCATAIRE FAISAIT UN DEUXIÈME SÉJOUR AU VOLET RÉSIDENTIEL

SITUATION RÉSIDENTIELLE PRÉCÉDENTE

4 SITUATION D'ITINÉRANCE CACHÉE

2 SITUATION D'ITINÉRANCE

1 CENTRE JEUNESSE

SOURCE DE REVENU À L'ARRIVÉE

3 SANS REVENU

3 PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

1 EMPLOI À TEMPS PLEIN

LES DÉPARTS

4 DÉPARTS

— 3 femmes
— 1 homme

13 MOIS : DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

MOTIFS DES DÉPARTS :

1 DÉPART VOLONTAIRE

3 MISES À LA PORTE

NOUVELLE SITUATION RÉSIDENTIELLE

3 APPARTEMENTS PRIVÉS

1 SITUATION D'ITINÉRANCE CACHÉE

SOURCE DE REVENU AU DÉPART

4 PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

LISTE D'ATTENTE

Voici quelques données statistiques issues de la liste d'attente du volet résidentiel qui, selon nous, exprime bien les besoins en logements des jeunes âgés entre 18 et 25 ans en situation d'itinérance.

DEMANDES D'ADMISSION EN 2020

51 NOUVELLES DEMANDES
ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE 2020

—19 femmes
—32 hommes

SITUATION RÉSIDENTIELLE AU MOMENT DE LA DEMANDE

11 EN SITUATION D'ITINÉRANCE

10 EN SITUATION D'ITINÉRANCE
CACHÉE

5 RISQUE IMMINENT D'ITINÉRANCE
(MOINS DE 1 MOIS)

6 RISQUE D'ITINÉRANCE

5 CENTRE JEUNESSE

1 LIEU INADÉQUAT

2 LIEUX ADÉQUATX

8 LIEUX ADÉQUATS TEMPORAIRES

2 EN APPARTEMENT

1 EN CHAMBRE

>JEUNES EN SUIVI POST-RÉSIDENTIEL (ANCIENS LOCATAIRES)

JEUNES DIFFÉRENTS EN SUIVI

22 JEUNES DIFFÉRENTS

SITUATION RÉSIDENTIELLE

2 ÉTAIENT EN SITUATION
D'INSTABILITÉ RÉSIDENTIELLE

20 ÉTAIENT EN APPARTEMENT
(MAINTIEN EN LOGEMENT)

>JEUNES EN SUIVI EXTERNE

JEUNES DIFFÉRENTS EN SUIVI

19 JEUNES DIFFÉRENTS

SITUATION RÉSIDENTIELLE

13 ÉTAIENT EN SITUATION
D'INSTABILITÉ RÉSIDENTIELLE

6 ÉTAIENT EN APPARTEMENT



* L'ENRACINEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

>> 9 MEMBRES DU C.A.

>> 210 HEURES

En 2020, 210 heures de bénévolat ont été faites par les 9 membres du conseil d'administration. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour tout le temps investi dans l'organisme.

STAGES

Le volet fugue, hébergement et prévention du SQUAT Basse-Ville a accueilli 4 stagiaires au cours de l'année 2020. François, étudiant au baccalauréat en psychoéducation à l'Université Laval, a effectué un stage en milieu d'intervention. Zaac, étudiant en techniques de travail social du Cégep Lévis-Lauzon a effectué un stage d'implication. Rémi, étudiant au Cégep Garneau a effectué un stage d'implication. Claudelle, étudiante en techniques de travail social au Cégep de Lévis-Lauzon a effectué un stage d'intervention qui se poursuit à l'hiver 2021.

Le volet résidentiel du SQUAT Basse-Ville a accueilli 2 stagiaires au cours de l'année 2020. Tout d'abord, Angéla, étudiante en techniques d'intervention en délinquance du Cégep Garneau a effectué son stage d'intervention. Nous avons également reçu Julien, étudiant en techniques d'intervention en délinquance du Cégep Garneau, qui a effectué son stage d'implication et il est également avec nous à l'hiver 2021.



* ENGAGEMENT DE L'ORGANISME DANS SA COMMUNAUTÉ ET CONCERTATIONS —

REGROUPEMENT D'AIDE AUX ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES DE QUÉBEC

- * Membre du regroupement
- * Membre du comité jeunesse
- * Membre du conseil d'administration
- * Membre du comité directeur en itinérance
- * Membre du comité travail de proximité - quartiers centraux

REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC

- * Membre régulier du regroupement
- * Membre du comité stratégie
- * Membre du conseil d'administration
- * Membre du comité communication

REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION 03

- * Membre actif du regroupement

COMITÉ RÉGIONAL FUGUE

- * Membre du comité

MEMBRE DU COMITÉ RÉGIONAL SURDOSE

- * Membre du comité

MEMBRE DU COMITÉ DES ORGANISMES REDISTRIBUTEURS DE NALOXONE

- * Membre du comité

RÉSEAU D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR LES GANGS

- * Membre du réseau

TABLE D'ACTIONS PRÉVENTIVES JEUNESSE QUÉBEC-CENTRE

- * Membre de la table et du comité vie de table

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES OSBL EN HABITATION DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

- * Membre de la fédération

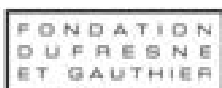
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DE RUE DU QUÉBEC

- * Membre de l'association



* REMERCIEMENTS —

BAILLEURS DE FONDS, DONNÉS DE PARTICULIERS :



- * MADAME O. DESILETS
- * MONSIEUR ET MADAME B. PETITCLERC
- * MONSIEUR C. CÔTÉ
- * MADAME M.-J. DION
- * MONSIEUR C. LAVOIE
- * LES NOMBREUX DONATEURS ANONYMES QUI ORGANISENT DES COLLECTES DE FONDS LORS DE LEUR ANNIVERSAIRE AU PROFIT DE L'ORGANISME
- * DONATEURS PARTICULIERS DU PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL
- * LES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE MÉRICI
- * LES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE JONQUIÈRE
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DES SŒURS DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DES SŒURS DE ST-JOSEPH-DE-SAINT-VALLIER
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE SERVANTES SAINT-CŒUR-DE-MARIE
- * FOND D'AIDE F.É.C (FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES)
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE LES AUGUSTINES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS DU MONASTÈRE SAINT-AUGUSTIN
- * CONGRÉGATION NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DE LA MAISON PROVINCIALE DES URSULINES DU QUÉBEC
- * RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DES SŒURS DE LA CHARITÉ
- * COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DES DOMINICAINES MISSIONNAIRES ADORATRICES

